

## L'ancienne abbaye du Valdieu

Fondée en 1170 par Rotrou IV, comte du Perche, cette ancienne chartreuse a conservé des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle : le pavillon d'entrée en brique et, à droite, la chapelle des Dames, transformée en grange. Les moines avaient choisi un endroit isolé et sauvage pour suivre la Règle de saint Bruno, empreinte de silence et d'austérité. Ce lieu était dénommé la "Vallée du Diable" ; ils le baptisèrent le "Val-Dieu".



Après le départ des Chartreux, en 1791, leur domaine fut mis en vente comme Bien National. Abandonnée, l'abbaye tomba en ruines. Ses vestiges sont cernés par la forêt qui, peu à peu, efface les traces de ce haut lieu de l'histoire monastique du Perche.

5 Au carrefour **Desvaux**, prendre à gauche la route forestière de la **Gautrie** qui, après le carrefour **Degraine**, sépare les parcelles 44 et 45 qui font partie du canton forestier de la **Gautrie**.



La "série artistique" de la **Gautrie** composée de chênes et de hêtres tricentenaires, couvre une dizaine d'hectares. L'origine de ce peuplement remonte aux premières années du règne de Louis XIV (1643). Dans les parcelles 44 et 45, seuls les bois chablis, abattus par le vent ou tombés de vétusté, sont exploités. L'Office National des Forêts conserve les autres arbres, et n'élimine que les sujets déperissants. Un cheminement piétonnier permet de découvrir ces géants de plus de quarante mètres dont les fûts, droits et cylindriques, ont une renommée qui dépasse largement nos frontières.

## Informations pratiques

### • Signalisation des circuits

Le balisage des itinéraires de promenade et randonnée consiste en des **marques jaunes** peintes sur différents supports (arbres, poteaux, murs, rochers). Leur fréquence est fonction du terrain. De place en place, un numéro accompagnant la balise permet d'identifier l'itinéraire. Un panneau à fond marron signale le départ des circuits.

Continuité du sentier

Changement de direction

Mauvaise direction

### • Cartographie et descriptif

Les circuits sont représentés sur une carte topographique I.G.N. (échelle : 1 cm = 250 m). La description schématique de l'itinéraire est accompagnée d'explicatifs **E3** présentant les intérêts du parcours (sites, curiosités, histoire locale).

Après avoir fait visite à cet ensemble remarquable, poursuivre par la route qui descend en virages rejoindre la D 8 à la **Gautrie**.

6 Suivre à droite la départementale sur 10 m. Tourner à gauche pour gagner le hameau de la **Béhardière**. Goudronné, le chemin, ensuite empierré, longe la forêt jusqu'au village du **Varincent**. Continuer tout droit. À **Vaumenard**, après une maison restaurée, obliquer à gauche. Le sentier monte jusqu'au hameau de **Beauvilliers**.

7 Abandonner le GR et poursuivre par la **Braiserie**. Suivre à droite une petite route goudronnée sur 350 m ; prendre à gauche par la **Massotière**, la **Minerie** et **Valarchin**. Continuer par un chemin de terre qui longe le cours de la **Villette** et débouche sur la route de la **Picherie** où l'on retrouve le GR.

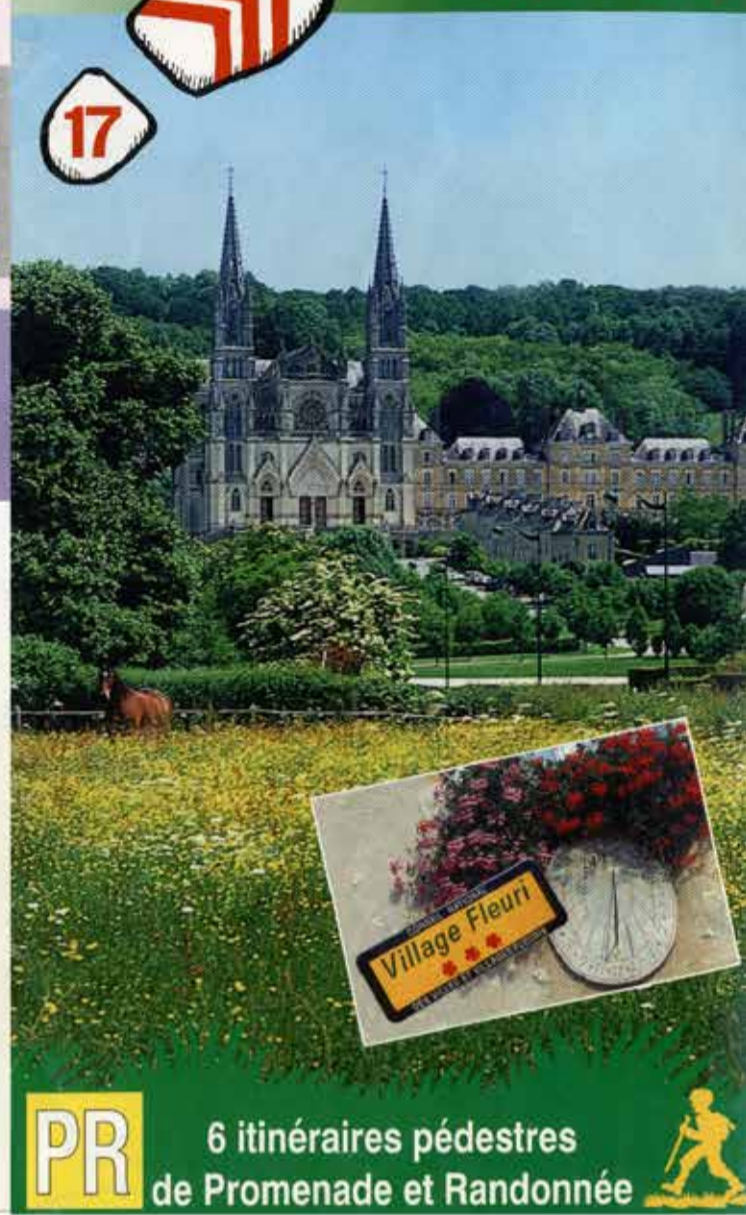
8 Peu avant le hameau de la **Haute Fouillerie**, descendre à droite pour rejoindre la rivière. Suivre à gauche un chemin en herbe qui mène au lotissement du plan d'eau. Continuer tout droit pour regagner le bourg.

Retour au gîte d'étape par le circuit n° 3.

# La Chapelle-Montligeon

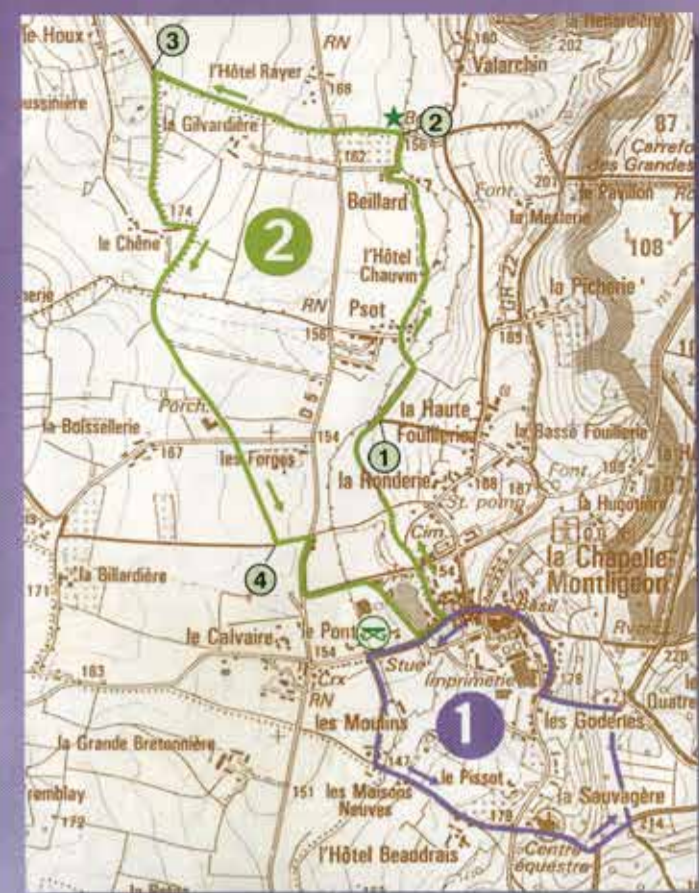
Orne

Le Perche



**PR** 6 itinéraires pédestres de Promenade et Randonnée





## Circuit 1 Le Centre Équestre Perche-Réno

Départ :  
parking des tennis

Longueur : 2,5 km  
Durée de marche : 45 min.  
Praticabilité : assez bonne (deux passages humides ; une descente en pente raide).  
Terrain : route goudronnée chemins de terre ou empierrés (40%).  
Intérêt : balade-musardise.

Passer sur le pont qui enjambe la Villette et tourner à gauche. Le **Moulin d'Yon. Le Petit Moulin**. À gauche. Franchir à nouveau la rivière sur une passerelle et, par un petit sentier, gagner **les Maisons Neuves**. Continuer jusqu'à l'**Hôtel Baudray**. Passé le hameau, rejoindre la D 268. La traverser et poursuivre tout droit. À hauteur du centre équestre, monter sur le plateau par un chemin sablonneux. Après un passage humide (marcher sur le bas-côté), laisser à droite un chemin qui descend et continuer jusqu'à un carrefour en "Y". Obliquer à gauche. Le parcours est humide, obligeant parfois à marcher sur le haut du talus. Peu avant **les Quatre Vents** (maison), tourner à gauche et descendre un sentier en pente raide qui va rejoindre la D 268 à la **Goderie**.

Retour au bourg par la route départementale, à droite.

② Au croisement au pied du **Mont Ligeon**, descendre à gauche le chemin sablonneux jusqu'à la rencontre d'un carrefour en "T". À droite. À un carrefour en "Y", prendre à gauche puis, encore à gauche, pour rejoindre la D 213. Traverser la départementale et poursuivre tout droit.

③ À la rencontre d'une parcelle en pointe plantée en résineux, tourner à droite et cheminer sur 500 m le long d'une plantation de pins. Après un virage, bifurquer à droite pour emprunter aussitôt à gauche un chemin empierré. Circuit commun avec le GR 22.

④ **Les Quatre Vents**. Après la maison, poursuivre jusqu'à un carrefour. Tourner à gauche et descendre par un sentier en pente raide qui débouche, après un petit décrochement, face à l'entrée de l'**Ermitage** de la basilique.

Retour place de l'Église par la D 628, à droite.

## Circuit 4 Les Grandes Noues

Départ :  
place de l'Église

Longueur : 6 km  
Durée de marche : 1 h 45 min.  
Praticabilité : bonne (une forte montée et une descente en pente raide).  
Terrain : chemins de terre, sablonneux ou empierrés.  
Intérêt : parcours mi-forestier.

Prendre la direction de la salle omnisports. Parcours en partie commun avec le circuit n° 2 et avec le GR 22.

① Arrivé au lotissement du plan d'eau, traverser la route goudronnée ; prendre en face un chemin creux qui, devenant herbeux, suit la vallée de la Villette. 200 m après un carrefour en fourche, monter à droite pour déboucher sur la route de **la Haute Fouillierie**. Tourner à gauche. Avant le hameau de **la Picherie**, abandonner le GR et prendre à gauche, dans une courbe, un sentier en herbe qui va rejoindre le cours sinueux de la Villette.

② À un croisement, à droite. Remonter progressivement sur le plateau par un chemin encaissé et raviné par endroits. Déboucher sur une ancienne ligne de tramways. Peu avant la maison du **Pavillon**, bifurquer à gauche et monter la pente raide qui rejoint la route forestière de **Saint-Victor**. Suivre cette dernière jusqu'au carrefour **des Grandes Noues**.

③ Entre les parcelles 101 et 95, suivre une allée forestière décrivant une large courbe. La quitter à la rencontre d'un sentier montant à gauche et que l'on suit sur le plateau pour déboucher à **la Croix Fourmi**.

④ Prendre à droite. Passer devant un château d'eau à demi-enterré. À une croisée de chemins, retrouver le GR que l'on suit en redescendant par un sentier en pente raide débouchant, après un léger décrochement, face à l'entrée de l'**Ermitage**.

Retour, place de l'Église par la D 628, à droite.

## Circuit 2 La Chute de Beillard

Départ :  
parking des tennis

Longueur : 5 km  
Durée de marche : 1 h 30 min.  
Praticabilité : assez bonne ; quelques passages humides.  
Terrain : chemins de terre et empierrés (20%).  
Intérêt : agréable parcours en campagne ; site pittoresque.

Gagner le centre du bourg pour rejoindre le GR 22 (balsage rouge et blanc). Prendre la direction de la salle omnisports. Au lotissement du plan d'eau traverser la route goudronnée et continuer en face par un chemin creux qui, devenant herbeux, suit la vallée de la Villette.

① Abandonner le GR 22 au niveau de la passerelle et suivre à gauche le cours de la rivière pour déboucher bientôt au hameau de **Psot**. À la première maison, bifurquer à gauche puis, 40 m plus loin, tourner à droite. Traverser la cour commune et gagner, par un court chemin engazonné, le bief de la Villette. Passer entre une haie de laurier et le mur de la dernière maison. Suivre le cours d'eau jusqu'à l'**Hôtel Chauvin**. Tourner à gauche et, par un chemin empierré, rejoindre **Beillard**.

À droite, chute d'eau d'un ancien moulin à farine qui cessa son activité peu après la Révolution. Par un système de vannage, l'eau du bief était envoyée en appont pour alimenter en aval la turbine du **Moulin d'Yon** qui fournissait de l'électricité, notamment à l'imprimerie de **Montligeon**.

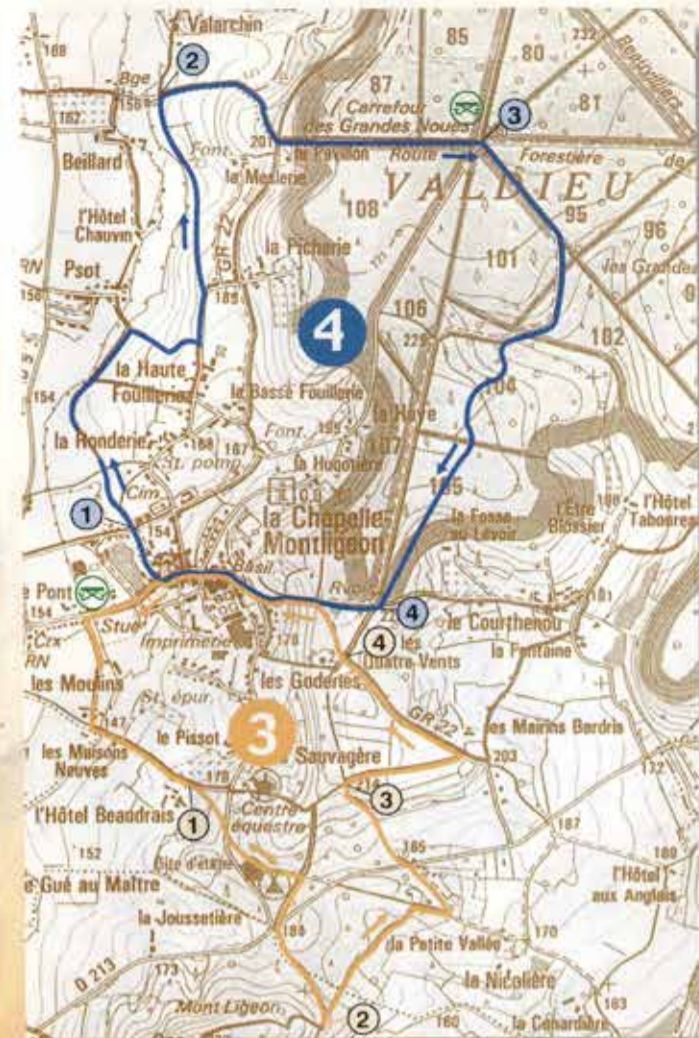


② Longer le cours de l'ancien bief du moulin jusqu'au barrage (site pittoresque) ; tourner à gauche (partie humide) et remonter par un chemin caillouteux pour gagner la D 5. La traverser et continuer tout droit par un chemin humide jusqu'à une route goudronnée.

③ Prendre à gauche le chemin **du Chêne**. Après un coude, descendre un petit sentier ombragé (partie humide) puis remonter par un chemin de terre débouchant, peu après la porcherie, sur la VC 2. La traverser et continuer tout droit sur 400 m.

④ À la rencontre d'un autre chemin de terre, tourner à gauche et rejoindre la départementale. À droite.

Retour, à gauche, par la salle omnisports et les tennis.



## Circuit 3 Le Mont Ligeon

Départ :  
place de l'Église

Longueur : 5 km  
Durée de marche : 1 h 30 min.  
Praticabilité : bonne (une descente en pente raide).  
Terrain : chemins de terre, sablonneux ou empierrés (85%).  
Intérêt : promenade familiale.

Gagner les terrains de tennis. Parcours commun avec le circuit n° 1 jusqu'à l'**Hôtel Baudray**.

① Passé le hameau, prendre à droite un chemin creux ombragé rejoignant la D 268. La traverser ; se diriger vers le gîte d'étape. Après l'entrée du camping, emprunter à droite un chemin débouchant sur la D 213. La traverser ; continuer tout droit en sous-bois.

## Circuit 5 La Ligne du Tram

Départ :  
place de l'Église

Longueur : 9 km  
Durée de marche : 2 h 35 min.  
Praticabilité : assez bonne ; quelques passages humides et difficultés topographiques.  
Terrain : routes forestières et chemins, de terre ou empierrés.  
Intérêt : parcours forestier à 60% empruntant le tracé d'une ancienne voie ferrée.

Après l'église, prendre à gauche la direction du cimetière. Au lavoir, tourner à droite. Le chemin, en remblais et déblais, constituait la plate-forme d'une ligne de tramway (voir ci-contre). Arrivé à la **Fontaine Goyer** (source maçonnée), prendre à gauche puis, à droite. **La Basse Fouillierie**.

① Traverser le hameau de **la Picherie où fut abattu, au cours de l'hiver 1893, le dernier loup du Perche**. Suivre le GR 22. **Le Pavillon**. Passer sur un pont continuer tout droit. Passer un premier carrefour. Au suivant (partie humide) poursuivre toujours tout droit pour gagner la route forestière de **Beauvilliers**.

② Emprunter cette dernière à droite. Carrefour des **Fontenelles**. Peu après, le parcours est commun avec le circuit F, au départ de **Saint-Victor-de-Réno**. Continuer jusqu'au carrefour **des Grands Ordons**.

③ Prendre la route forestière de **Saint-Victor**. Peu avant le hameau de **la Haslerie**, abandonner la route forestière et prendre à droite un chemin forestier. Après un coude, emprunter la pente raide qui mène sur le plateau ; rejoindre bientôt une autre route forestière qu'il faut suivre jusqu'au carrefour de **la Haslerie**. Tout droit, entre les parcelles 98 et 99.

④ Arrivé à une clairière, prendre à gauche, entre les parcelles 100 et 103. Après une descente en pente forte, tourner à droite dans le bas du vallon et suivre le GR, raviné et sinueux, qui traverse un ruisseau et remonte vers l'**Être Blossier**. Parvenu à ce hameau, bifurquer à gauche pour gagner le **Courthenou**. Abandonner le GR et tourner à droite. **Le Perrier. La Croix Fourmi**.

Retour par l'itinéraire commun avec le circuit n° 4.



### Sensation

"Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,  
Picoté par les blés, fouler l'herbe meunie ;  
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.  
Je laisserai le vent baigner ma tête nue".

Arthur Rimbaud

## Circuit 6 Le Valdieu

Départ :  
gîte d'étape  
des Bruyères

Longueur : 22 km  
Durée de marche : 6 h 30 min.  
Praticabilité : assez bonne ; quelques passages humides et difficultés topographiques.  
Terrain : routes forestières et chemins, de terre ou empierrés.  
Intérêt : parcours forestier (70%) empruntant le GR 22, réputé pour sa haute valeur paysagère ; découverte d'arbres remarquables.

Peu après l'entrée du terrain de camping, monter à gauche un chemin sablonneux. À un premier carrefour, obliquer à droite puis, à un second, en "Y", à gauche. Le parcours est humide, obligeant parfois à marcher sur le haut du talus. Arrivé aux **Quatre Vents** (maison), couper le GR 22 ; continuer tout droit (passage humide) pour gagner **la Croix Fourmi**.

① Poursuivre par un sentier qui s'enfonce en forêt domaniale (parcelle 105) et déboucher, 1 km plus loin après un coude, sur une route forestière. L'emprunter à droite pour gagner le carrefour **des Grandes Noues**.

② Suivre la ligne de parcelles 80-81. Rejoindre la route forestière de **Beauvilliers**. À gauche, pour atteindre, 350 m plus loin, le carrefour **des Fontenelles**. Suivre la route forestière de **Châteauroux** sur 350 m ; prendre à droite, dans la parcelle 76, l'ancien tracé de la ligne du tramway **Mortagne-La Loupe**. Après deux courbes, on arrive à une croisée de chemins. Monter à gauche un raidillon ; par la ligne de parcelles 75-74, rejoindre le carrefour de **la Frette**. Prendre à droite la route forestière de **la Frette**.

③ À la maison forestière de **Blanchefontaine**, emprunter à gauche la D 8 sur 120 m, puis descendre à droite la ligne de parcelles 55-56. Remonter puis redescendre pour gagner la route forestière de **l'Hôtel Véron**. À gauche. Rejoindre la route forestière de **la Valdieu**. À droite. Passer devant la maison forestière de **Beauvilliers**. Carrefour du **Valdieu**. Continuer tout droit jusqu'à la rencontre de la route forestière de **Brochard**, que l'on prend à droite, entre les parcelles 17 et 18. Arrivé à une place de retournement, continuer par la ligne de parcelles 11-14-10. Descendre une pente abrupte et rejoindre la D 291.

④ Tourner à gauche. Possibilité de déjeuner à l'**Auberge de Brochard** ou de pique-niquer à l'étang du **Moulin de la Vigne**. À l'intersection avec la D 281, continuer direction **Feings**. À l'entrée du chemin de **la Vigne**, suivre à gauche le GR 22 qui pénètre en forêt domaniale à hauteur de la parcelle 13. Le sentier, bordé à droite par un fossé, est humide. Il suit le périmètre de la forêt jusqu'à une ligne délimitant les parcelles 16 et 19. Laisser cette ligne et continuer par la droite pour aboutir au **Valdieu**. Longer la propriété. Monter à gauche la VC 6.